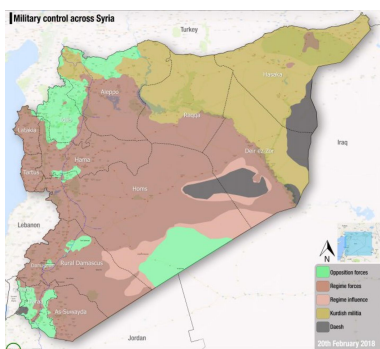


<https://www.pressegauche.org/Contre-le-retour-force-des-refugies-syriens>



# Contre le retour forcé des réfugiés syriens

- International - Asie/Proche-Orient -



Date de mise en ligne : mardi 14 septembre 2021

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Les autorités danoises ont déclaré que la situation en Syrie était suffisamment stable pour que les réfugiés puissent rentrer chez eux. Alors que de graves menaces pèsent encore sur eux, cette position est inacceptable pour les signataires de cet appel.**

tiré de [Entre les lignes et les mots](#)

Publié le 11 septembre 2021

Aucun pays membre de l'Union européenne ne doit la déshonorer par le renvoi en Syrie des réfugiés. Une petite musique avait commencé à se faire entendre en décembre 2020 en Allemagne via le ministre de l'Intérieur, Horst Seehofer, pour que l'arrêt général de toutes les expulsions de réfugiés syriens d'Allemagne vers la Syrie ne soit pas prolongé au-delà de la fin de cette année 2020. Dernièrement, les services de l'immigration du Danemark ont indiqué que 505 réfugiés syriens arrivés en 2015, originaires de la région de Damas et bénéficiaires d'une protection temporaire, devraient voir leur permis de résidence révoqué cette année. Les autorités danoises, par la voix du président de la commission des recours, Henrik Bloch Andersen, estiment que la situation à Damas et dans sa région est suffisamment stabilisée pour que ces réfugiés puissent rentrer : « Les conditions générales dans les zones en question ne sont plus si extrêmes pour justifier à elles seules un permis de séjour. »

**« Le retour ne peut se faire que sur une base volontaire »**

Nils Muiznieks, directeur pour l'Europe chez Amnesty international, a jugé « invraisemblable » que Copenhague puisse considérer certaines régions en Syrie comme « un endroit où l'on peut renvoyer en toute sécurité des personnes » et la commissaire européenne Ylva Johansson a fait part de son « inquiétude ». Pour les ONG et personnalités signataires, ces motivations des autorités danoises ne sont pas acceptables ; elles rappellent les menaces qui pèsent sur les réfugiés qui retournent en Syrie, en particulier, la conscription forcée, la détention sans discernement, les disparitions forcées, la torture, les violences physiques et sexuelles, la discrimination dans l'accès au logement et à la terre. Copenhague n'ayant pas d'accord de rapatriement avec Damas et ne pouvant donc pas les renvoyer de force, ils seront placés dans un centre de rétention, jusqu'à ce qu'ils décident de repartir volontairement. Elles rappellent qu'au regard du droit international (convention de Genève de 1951, relative au statut des réfugiés), la protection des réfugiés doit être garantie, et « le retour ne peut se faire que lorsque les conditions de sécurité existent, et ne peut se faire que sur une base volontaire ». De même, la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU stipule des « conditions pour un retour volontaire et sécurisé des réfugiés ».

Depuis 2011, le régime de Bachar al-Assad est accusé d'atteintes massives et gravissimes aux droits humains et mis en cause pour des milliers de cas de tortures, viols et exécutions sommaires. Nous interpellons les instances politiques de l'Union européenne pour condamner fermement le gouvernement danois. Nous sollicitons la plus grande vigilance vis-à-vis des pays de l'Union européenne pouvant être tentés par une démarche similaire. L'Europe doit s'honorer d'accueillir dignement les ressortissants d'un pays martyrisé qui l'ont choisie pour terre d'accueil, espace de liberté et de démocratie, dont ces valeurs sont fondatrices.

**Organisations signataires** : Collectif pour une Syrie libre et démocratique ; Revivre ; Coordination de Paris de la révolution syrienne (CPRS) ; Souria Houria ; Memorial 98 ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Goliath ; Appel solidarité Syrie ; Syrie démocratie 33 ; SGEN-CFDT ; Europe Ecologie-les Verts (EE-LV)

**Personnalités signataires** : Raphaël Pitti Médecin humanitaire ; Michel Morzière Président d'honneur de Revivre ; Mohamad Taha Président du CPSLD ; Shadi Abu Fakher Cinematic Director ; Sakher Achawi Chirurgien-dentiste ;

## Contre le retour forcé des réfugiés syriens

---

Hala Alabdalla Cinéaste ; Haetham Al Aswad Etudiant, Nancy ; Zaid Alkintar Militant des droits humains ; Joëlle Allouche Universitaire ; Marie Pierre Angeron Retraitée ; Hamid Assadolahi Opposant iranien ; Jean-Louis Auduc Ancien directeur des études de l'IUFM de Créteil ; Thierry Boissière Anthropologue, MCF à l'université Lyon-2 ; Dylan Boutiflat Secrétaire national du PS (International) ; François Burgat Politologue ; Jean-Paul Chagnollaud Professeur émérite de science politique ; Sophie Cluzan Archéologue, conservateur du patrimoine ; Hélène Conway-Mouret Sénatrice des Français de l'étranger (PS) ; Cécile Coudriou Présidente d'Amnesty International France ; Nicolas Debaste Enseignant honoraire ; Irena Desfontaines Collectif des Amis d'Alep ; Olivier Faure Député de Seine-et-Marne ; Eric Favey Vice-Président de la Ligue de l'enseignement ; Jean-Pierre Filiu Professeur des universités ; Jacques Gaillot Evêque ; Geneviève Garrigos Conseillère de Paris ; Tarek Ghoutasky Lyon ; Emilie Glasman Architecte ; Dominique Glaymann Professeur émérite de Sociologie (univ. Evry, univ. Paris-Saclay) ; Raphaël Glucksmann Essayiste, député européen ; Irène Goldstein Coordinatrice du Collectif des amis d'Alep ; Sébastien Gricourt Observatoire Balkans de la Fondation Jean-Jaurès ; Marie-Geneviève Guesdon Conservateur de bibliothèque honoraire ; Quentin Guillemain Président de Cosmopolitan Project Foundation ; Isabelle Hausser Ecrivain ; Leila Heddadj Responsable commerciale ; Albert Herszkowicz Médecin, porte-parole de Memorial 98 ; Joël Hubrecht Juriste ; Hana Jaber Chercheuse ; Salam Kawakibi Arab Reform Initiative ; Elisabeth Kertesz-Vial Maître de conférences honoraire (université Paris-Est Créteil) ; Firas Kontar Juriste et militant des Droits de l'homme ; Irène Labeyriechaya Architecte ; Annie Lahmer Conseillère régionale d'Ile-de-France ; Aurore Lalucq Economiste, députée européenne ; Gérard Lauton Universitaire ; Michelle Lauton Universitaire ; Marc Lebeau Archéologue, Bruxelles ; Nadia Le Cossec Militante du droit de tous les peuples à vivre libres ; Agnès Levallois Vice-présidente de l'Irrem ; Elisabeth Longuenesse Sociologue ; Franck Loureiro Secrétaire général adjoint du SGEN-CFDT ; Ziad Majed Professeur universitaire ; Farouk Mardam-Bey Editeur ; Franck Mermier Anthropologue ; Samira Mobaied Chercheuse ; René Natowicz Professeur universitaire ; Marie Peltier Historienne ; Sylvie Plane Professeure des universités ; Alain Policar Politiste ; Isabelle Prax Médecin des hôpitaux honoraire ; Marie-Jo Robin Directrice honoraire d'un organisme de l'économie sociale ; Jean-Luc Romero Adjoint à la maire de Paris, chargé des droits humains ; Hélène Roudier de Lara Professeure agrégée de philosophie, Paris ; Haïssam Saad Chirurgien ; Najwa Sahloul Maître de conférences ; Annie Sartre-Fauriat Professeure des universités émérite ; Nathalie Sayac Professeure des universités ; Patrick Sbalchiero Ecrivain ; Bernard Schalscha Secrétaire général de France Syrie Démocratie ; Fabienne Servan-Schreiber Productrice de films ; Mahnaz Shirali Chercheuse à Sciences-Po Paris ; Béatrice Soulé Productrice, réalisatrice ; Fodé Sylla Ancien député européen, ancien président de SOS-Racisme ; Marcelo Sztrum Linguiste ; Aurélien Taché Député du Val-d'Oise ; Christian Terras Golias ; Emmanuel Wallon Professeur des universités ; Nicole Wolkonsky Ex-conseillère communautaire.

Paris, le 8 septembre 2021

Tribune collective publiée dans [Libération](#)